

patriarcat et capitalisme

L'oppression des femmes est un phénomène historique millénaire dont la dimension idéologique et culturelle prédomine aujourd'hui dans la prise de conscience d'une large part du mouvement de radicalisation. Le « chauvinisme mâle », le « sexisme », les diverses manifestations de la suprématie et de l'autorité de l'homme sur la femme dans la vie quotidienne sont autant de cibles privilégiées axant la lutte souvent de façon exclusive contre le patriarcat, et escamotant par là le processus historique et social à son origine.

Le système patriarcal est né de l'apparition d'un surproduit social et de son appropriation par une classe ; il est lié à cette division de la société en classes : il s'agissait pour les classes possédantes d'assurer la continuité de leur domination par la transmission de la propriété privée qui en était devenu le synonyme. Mais à qui ? A une descendance certaine biologiquement : d'où la nécessité soudaine de la virginité et de la fidélité de la femme devenant partie prenante et intégrante du patrimoine, devenant elle-même propriété du mari. A une descendance d'une certaine éducation : d'où ce repli progressif du groupe large.

Les sociétés féodales (dont a hérité le capitalisme) ont connu l'apogée de la famille patriarcale, son aspect institutionnel et idéologique venant recouvrir parfaitement le mode de production, concentrant l'ensemble de la vie sociale en son sein.

La famille y est l'unité économique de production et de consommation typique de la petite production marchande artisanale et paysanne. Le père tout puissant sur femme et enfants, est en quelque sorte l'organe de pouvoir central, le patron, maintenant la cohésion du groupe et distribuant les tâches, les rôles.

Le poids particulier de cette petite production marchande de la France de 1789 explique largement les idéaux sous-jacents à la législation mise en place où les « droits du citoyen », sont les droits de l'homme, chef de famille et seule personne exerçant principalement les activités de production marchande.

la sainte famille du capital

Le développement du capitalisme a modifié les bases du système patriarcal *tout en prenant appui* sur lui pour satisfaire les critères de profit de ses rapports d'exploitation et pour asseoir les valeurs bourgeoises.

Le capitalisme a fait éclater l'unité de production de la famille pré-capitaliste en jetant sur le marché du travail un prolétariat massif et en appelant femmes et enfants à la production.

Mais la famille n'en a pas pour autant perdu toute fonction économique.

La bourgeoisie a en effet bien compris tout l'intérêt que représentait pour elle le maintien de l'accomplissement *dans la famille*, de toutes les tâches liées au développement et à l'entretien de la force de travail, c'est-à-dire hors de l'économie de marché, *gratuitement* par les femmes.

La bourgeoisie opère de ce fait une économie énorme de coûts sociaux (crèches garderies, restaurants et laveries publics) qu'il serait sinon *indispensable* à son Etat d'assumer.

Cette économie constitue la cause économique fondamentale de résistance farouche de la bourgeoisie à toute remise en cause et de l'institution patriarcale, et du rôle des femmes en son sein.

De plus, le maintien des tâches domestiques attribuées à la femme permet de justifier idéologiquement les conditions de surexploitation et les caractéristiques d'un prolétariat féminin particulièrement avantageux pour la bourgeoisie.

a) Non seulement les travailleuses vont-elles fournir une double journée de travail — dont le travail domestique gratuit — mais encore l'idéal maintenu pour la femme, *de la vie de famille* va permettre de lui faire subir *dans l'entreprise* une *exploitation particulière comme femme* : son activité salariée étant considérée comme *secondaire* dans ses fonctions son salaire est pris comme « force d'appoint » *par rapport* au revenu principal du chef de famille. Dès lors, les inégalités de salaire seront-elles plus facilement acceptées ; dans la même optique, le travail à temps partiel s'efforcera de maintenir un prolétariat « au rabais » ne partageant pas les mêmes conditions de travail que la masse des travailleurs, plus mobile, plus malléable, et ce au nom d'une « division du travail » qui maintient ainsi la femme au foyer. C'est également un prolétariat qu'on mettra plus aisément au chômage : puisque l'activité salariée est « secondaire », puisque les tâches domestiques principales demeurent pour occuper largement la travailleuse licenciée, celle-ci ne restera pas « à la rue » en même temps que le licenciement est plus facilement accepté. Les exigences des femmes, atomisées dans leurs foyers, surchargées de tâches et de responsabilités dans la terne vie domestique, s'étiolent ou se déchargent dans la colère des scènes de ménage plutôt que dans l'engagement militant contre le système.